



LIMINAIRE AU CHS CT du 03 octobre 2019

Monsieur Le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration,

Ce CHS CT se tient dans un contexte de destruction massive des services publics.

Malgré un plan « com » savamment orchestré, le gouvernement prépare un repli sans précédent de la présence territoriale de l'ensemble des services publics. Cela se traduit également par une dégradation inédite des conditions de travail et de la santé au travail des agentes et agents du Ministère.

Solidaires Finances réaffirme son opposition au projet de déstructuration du réseau de la DGFIP qui ne peut qu'entraîner des conséquences mortifères en termes d'exercice des missions de service public et de conditions de travail des personnels.

Le premier risque psychosocial au sein du ministère est constitué par l'ensemble des réformes qui sont en fait de véritables plans sociaux.

Pour Solidaires Finances toutes les administrations doivent mettre sur la table l'ensemble des projets qu'elles portent et qui impactent ou impacteront la vie des agents.

Solidaires Finances rappelle aux directions leur obligation de résultats en matière de sécurité qui incombe à tout employeur, privé comme public, au titre de l'article L. 4121-1 du code du travail.

Il s'agit pour elles de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels face à ces projets particulièrement néfastes.

Qu'on parle de DGFIP ou de DGDDI, on ne saurait trop exhorter l'État à être particulièrement prudent dans ses ambitions réformatrices.

Gérald Darmanin survolté par le Prélèvement à la source, semble vouloir faire souffler une tempête dans les services qui lui sont rattachés.

Alexandre Gardette a rendu sa copie sur la fusion du recouvrement fiscal (DGFIP, Douanes).

La Douane devrait être amputée de ses missions fiscales (11 taxes sur 14) et de leur recouvrement d'ici 2024 .

L'annonce de cette nouvelle et importante réforme est d'une grande violence ; elle est ressentie comme un couperet par les agents des Douanes.

Pire encore, alors que jusque-là les réformes s'enchaînaient sans pause, on a passé un nouveau cap avec l'annonce d'une réforme qui débute avant même la fin de la précédente : le resserrement du réseau comptable de la douane ne se terminera qu'en novembre, alors que les transferts vers la DGFIP ont déjà commencé : la nouvelle recette interrégionale de Marseille est d'ores et déjà menacée de disparition !

La spécialisation de certains bureaux, présentés alors comme assurant la pérennité de ces bureaux est aujourd'hui la cause de la menace de fermeture.

D'un autre côté, la pression temporelle pesant déjà lourdement sur les personnels de la DGFIP va encore s'accroître : les agents de la Trésorerie de Marseille Amendes, déjà en situation de souffrance, devront recouvrer les amendes douanières.

Ces annonces de réformes viennent contredire la politique actuelle de prévention et bien être au travail tant prônée ces dernières années.

Le dernier exemple en date vient du bureau de douane de Toulon, qui, déjà touché par la perte du DAFN (rapport Gardette) a également appris ces derniers jours la perte de la liaison turque. Qu'en est-il de l'avenir des agents de ce bureau ?

Les agents sont souvent réduits au rôle de variable d'ajustement. Il faut se souvenir que si l'État a les moyens de fonctionner et de mener une politique, c'est grâce à eux.

Solidaires Finances vous alerte sur les risques en matière de santé et de sécurité que fait peser le rythme beaucoup trop rapide des réformes qui se succèdent sans laisser le temps de bilans nécessaires sur l'efficacité ou la pertinence des différentes mesures prises. Ce changement perpétuel qui fait, défait et refait sans repères engendre de facto une dégradation des conditions de travail et une détérioration sans précédent de la santé de l'ensemble des agents.

Enfin, Solidaires Finances a inscrit plus particulièrement, à l'ordre du jour de cette séance le problème de fermeture du restaurant administratif de Borde.

Nous reviendrons sur le sujet lors des débats, en particulier sur le peu de communication et d'informations données aux membres du CHS-CT. (par exemple qu'en est-il du rapport d'expertise, la DRFIP a-t-elle l'intention de le communiquer ?).

D'ores et déjà, nous profitons de cette instance pour vous remettre la pétition signée par les agents demandant l'attribution de titres-restaurant pour compenser le préjudice financier subi par cette fermeture.

Nous rappelons que Solidaires Finances revendique pour tous une restauration collective de qualité et à prix raisonnable à proximité du lieu de travail.